



## « Vallée de Somme, vallée idéale » Aménagement de la Véloroute dans la traversée d'Abbeville entre le chemin du Pâtis et le pont de la Gare

Amiens, le lundi 25 octobre 2021

**Dans le cadre du schéma cyclable départemental et du programme « Vallée de Somme, Vallée idéale », le Conseil départemental lance les travaux de réalisation de la Véloroute dans la traversée d'Abbeville. L'objectif est de renforcer l'attractivité d'Abbeville, deuxième ville du département, en profitant de l'aménagement de la véloroute Vallée de Somme (V30) pour mettre en scène les rives du fleuve, recréer des espaces de nature en milieu urbain et offrir aux habitants, comme aux visiteurs, des lieux de bien être et de convivialité au bord de l'eau.**

### Abbeville, porte d'entrée de la Picardie Maritime

L'ambition de ce projet est aussi de redonner à Abbeville, ancien port de la baie, sa place de porte d'entrée pour la découverte de toute la Picardie maritime, via des modes de déplacements doux.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Abbeville et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme qui doit permettre à court terme d'aménager l'ensemble du canal dans la traversée d'Abbeville et de réhabiliter les boulevards adjacents comme le boulevard de la Portelette. L'objectif est aussi de favoriser les connexions avec le centre-ville ainsi qu'avec la Traverse du Ponthieu qui relie la Vallée de Somme à celle de l'Authie en passant par Saint-Riquier.

### Des travaux à partir du 2 novembre pour une durée de 4 mois

Les travaux sont prévus à partir du 2 novembre 2021 et devraient durer quatre mois. Sur ce tronçon, l'accès au chemin de halage sera fermé aux usagers pendant les travaux.

Lors de la seconde phase de travaux d'aménagement, prévue début 2022, le boulevard de la Portette subira une transformation importante nécessitant de mettre ce dernier en sens unique dans le sens pont de la gare vers le pont de la femme nue. Une déviation par la RD 928, la RD 3 et la RD 925 sera mise en place pour assurer l'accès au centre-ville.

**Le coût de ces travaux pour cette 1<sup>ère</sup> phase d'aménagement s'élève à 535 000 €, hors aménagements paysagers qui seront réalisés au printemps 2022. Financés par le Conseil départemental de la Somme, ces travaux bénéficient de subventions de l'État dans le cadre de l'appel à projet « Fonds de mobilités actives » et de la Région Hauts-de-France.**

**Le Conseil départemental de la Somme invite les usagers du fleuve à la prudence durant le chantier et les remercie de leur compréhension.**

### CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](http://somme.fr/presse)